

Intervenant : Jérôme HOCHART

Structure : DREAL Hauts-de-France

Séance : L'application de la séquence ERC dans les plans, programme et projets sur les zones boisées

Données et mots clés	<ul style="list-style-type: none"> - Région 2 fois moins boisée que l'ensemble du territoire - Une région avec des grands pôles urbains et donc des services écosystémiques importants - Cohérence des politiques publiques
Messages à retenir de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Raisonner à l'échelle projet avec un travail en amont entre les pétitionnaires et les instructeurs
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - L'incompréhension par les porteurs de projets d'antagonisme de politiques publiques
Défis à relever à l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> - Lever des préjugés (sylviculture et populiculture) - Améliorer la connaissance et la justification des réglementations
Quels leviers actionner pour relever les défis ?	<ul style="list-style-type: none"> - Action de communication, vulgarisation - Création d'articulations réglementaires